



**ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**  
**BULLETIN D'INFORMATION DE JANVIER**

Bonjour chers parents,

L'équipe-école se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux en cette nouvelle année et vous témoigner notre reconnaissance pour l'accompagnement quotidien de votre enfant dans son cheminement scolaire.

Merci de faire partie de notre belle et grande famille de l'école du Saint-Esprit!

Santé et bonheur pour cette nouvelle année!

Bonne lecture,

Caroline Poulin, directrice



**DATES IMPORTANTES**

Du 23 décembre au 3 janvier :	Congé des Fêtes
Lundi 6 janvier :	Journée pédagogique, le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.
Du 27 janvier au 7 février :	Période officielle d'inscription pour l'année scolaire 2025-2026

**PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE**

**Nouveautés 2025-2026**  
Pour connaître les nouveautés rendez-vous au  
[www.cssrs.gouv.qc.ca/admission](http://www.cssrs.gouv.qc.ca/admission)

**Inscription scolaire 2025-2026**  
**du 27 Janvier au 7 février 2025**  
maternelle, primaire et secondaire

L'inscription se fait  
entièrement en ligne

**mozaik**

Centre de services  
scolaire de la  
Région-de-Sherbrooke  
Québec

La période officielle d'inscription et de réinscription pour l'année 2025-2026 se tiendra du 27 janvier au 7 février 2025. **Il est important de vous inscrire ou réinscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous recevrez les directives de l'inscription en ligne dans les prochaines semaines. L'inscription se fera sur le [portail Mozaïk](#). Il sera primordial de respecter les délais.

### Départ ou déménagement – Mozaïk Inscription

Même si votre enfant ne fréquentera pas une école du CSSRS en 2025-2026 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même signaler le départ de votre enfant dans Mozaïk Inscription, lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option « Signaler le départ du CSS de la Région-de-Sherbrooke »
2. Sélectionnez la raison : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

Pour connaître tous les détails et les nouveautés concernant l'inscription et l'admission, rendez vous au [www.cssrs.gouv.qc.ca/admission](http://www.cssrs.gouv.qc.ca/admission).

### PREMIÈRE INSCRIPTION (Préscolaire 4 ans et 5 ans, première inscription au CSSRS)

**Pour une première inscription au CSSRS, celle-ci se fera maintenant sur le [portail Mozaïk](#).** Vous devrez déposer en ligne le certificat de naissance de votre enfant, deux preuves de résidence ([voir la liste des pièces reconnues](#)) et les documents d'immigration, s'il y a lieu.

Voici une vidéo pour vous aider: <https://www.youtube.com/watch?v=5VPPxks0tJg>

S'il vous est impossible de procéder à l'inscription sur le portail Mozaïk. Vous pourrez envoyer les documents requis par courriel à votre [école d'appartenance](#). Documents requis:

1. [Demande d'admission et d'inscription 2025-2026](#);
2. [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 4 ans](#) (précisez si le service est offert à votre école ou non);
3. [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 5 ans](#);
4. Certificat de naissance de votre enfant;
5. Deux preuves de résidence reconnues par le MEQ ([voir la liste des pièces reconnues](#));
6. Documents pour des parents en situation de garde partagée.

**NB : Les nouveaux arrivants (première inscription dans le système scolaire québécois) doivent passer par la [demande d'entrevue](#) pour procéder à l'inscription.**

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates des réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et débutent à 18 h 30 :

**16 janvier 2025**

**20 mars 2025**

**24 avril 2025**

**15 mai 2025**

**12 juin 2025**

## INFO-ALERTE – CONDITION MÉTÉOROLOGIQUE DIFFICILE



L'hiver est à nos portes, voici un rappel de la procédure d'Info-alerte.

**Mode veille** : Chaque jour, le CSSRS reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en mode veille la journée précédant une tempête annoncée, si nécessaire.

**Avis d'ouverture ou de suspension des cours** : Afin de permettre à la Direction générale de prendre une décision éclairée et rapide concernant la suspension des cours et du transport scolaire, le CSSRS collecte les données dès 5 h le matin, en coordination avec plusieurs intervenants. La décision tient compte autant des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied.

👉 Pour tous les détails de cette procédure : <https://bit.ly/3AsGasH>

## 7 OPTIONS AU « GARDIENNAGE » PAR LES ÉCRANS

Dans un monde où tout va vite, il est normal que vous cherchiez des solutions faciles pour concilier vos multiples responsabilités. Toutefois, avec un peu de [planification](#) et d'aide, il est possible de limiter le « gardiennage numérique ».

1. Apprenez à déconnecter du travail.
2. Revoyez l'horaire familial.
3. Dressez une liste d'activités sans écran pour occuper votre enfant.
4. Faites participer votre tout-petit aux tâches ménagères.
5. Faites appel à vos proches si possible.
6. Utilisez une minuterie lors des moments de « gardiennage numérique ».
7. Engagez la conversation avec votre enfant.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/4ig9SSC>

